

TARIFS

APPLIQUÉS AU 1^{ER} JANVIER 2019



TRANSPORT EN NAVETTES

2€ par transport

1€ pour les salariés des chantiers d'insertion et les intérimaires

Gratuit pour les transports vers « Roulez Jeunesses »

Le transport est dû si l'utilisateur n'a pas annulé celui-ci en temps et heure.



LOCATION DE SCOOTER

17.50€ la semaine

CAUTION

Chèque de caution : 260€
Avance sur frais : 40€
(pour le petit matériel et plein de carburant)

MODE DE PAIEMENT

Location payable d'avance par espèces ou carte bancaire.

A LA CHARGE DE L'USAGER

Le carburant
(le plein doit être fait au retour du véhicule)

Le nettoyage
(forfait de 5€ retenu si véhicule sale)



LOCATION DE VOITURE

40€ la semaine

50€ pour les intérimaires

CAUTION

Chèque de caution : 380€
Avance sur frais : 50€
(pour le petit matériel et plein de carburant)

MODE DE PAIEMENT

Location payable d'avance par espèces ou carte bancaire.

A LA CHARGE DE L'USAGER

Le carburant
(le plein doit être fait au retour du véhicule)

Le nettoyage
(forfait de 10€ retenu si véhicule sale)

DURÉE DES PRESTATIONS :

60 jours consécutifs ou non (180 jours pour les salariés en chantiers d'insertion).

Renouvellement possible de 30 jours, sous réserve de la validation du plan d'action mobilité.